

# Le petit pennavien

Le journal municipal de la commune de Laplume

Numéro 5, juin 2022



## Mairie de Laplume

32 place Emmanuel LABAT

47310 Laplume

tel : 05.53.95.10.16

Mail : [mairie@laplume.fr](mailto:mairie@laplume.fr)

Site : [laplume.fr](http://laplume.fr)

## Ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

De 8h 30 à 12h

## SOMMAIRE

A la Une : Maryse, Coco et

« Rosalie » - p 2

L'actualité municipale - p 3

Du côté de l'agglomération - p 13

Du côté des associations  
communales - p 16



Pennaviennes, pennaviens,

La saison estivale débute, nous pouvons profiter pleinement des manifestations programmées. Les festivités associatives et communales retrouvent leur rythme, mêlant ambiance et convivialité pour la joie de tous.

L'équipe municipale et moi-même, nous réjouissons de ces perspectives, surtout après tant de restrictions et vicissitudes dues à la pandémie.

Les résultats de la clôture du budget 2021, excédentaires en fonctionnement et investissement, reflètent notre volonté de maîtriser nos dépenses pour financer nos futurs projets.

Les orientations budgétaires ont été arrêtées lors du conseil municipal du 12 avril. Elles tiennent compte de l'intégration des deux compétences déléguées à la commune par l'agglomération : la gestion du Centre de

loisirs et de la voirie (hors routes départementales) pour lesquelles la commune percevra une compensation financière.

Les élections présidentielles ont marqué ce début d'année budgétaire dans un contexte de crise financière. Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin.

Nous avons créé au sein du Conseil Municipal un comité de pilotage pour la réhabilitation du « Foyer Rural ». Celui-ci travaille avec le cabinet local LALA Architecture à la concrétisation de ce projet phare. L'avant-projet étant acté, le permis de construire sera déposé prochainement. Dans sa nouvelle écriture, ce lieu de vie emblématique de notre cité donnera, sans aucun doute, un nouvel élan à nos manifestations et activités.

Suite à la guerre en Ukraine, deux familles Ukrainiennes (2 mamans et 4 enfants) sont arrivées sur la commune. Je remercie chaleureusement, toutes les personnes qui dans cet élan solidaire ont fait des dons. Finalement, ces familles ont fait le choix de se rapprocher des leurs et ont pris la direction de la Suisse.

Suspendue durant 2 ans la fête des remparts est programmée le 2 juillet. Un marché gourmand sera animé par les « Polissons de la chanson ». Le feu d'artifice sur les remparts clôturera la soirée.

Je vous souhaite de passer un bel été, et j'espère vous rencontrer nombreux lors des animations estivales.

Séverine BONNET-COUDERT

# A la Une : Maryse, Coco et « Rosalie »!

## Mais qui donc provoque ce bouchon à Laplume ?

Vous les avez sûrement rencontrés ! Et si ce n'est pas le cas, permettez-nous de vous les présenter : Maryse, Coco et « Rosalie ». Un ménage à trois !



Maryse et Coco MARINA sont des pennaviens heureux : scolarité à Laplume, mariage en 1974 par le maire Monsieur CLAVERIE et ce sont des pennaviens sportifs !

Avant « Rosalie », Maryse en VTC et Coco en VTT parcouraient des kilomètres à travers la campagne lot-et-garonnaise. Mais l'histoire en a voulu autrement... C'est ainsi qu'à la suite d'un AVC pour Coco, il a fallu s'adapter et malgré les difficultés, Maryse et Coco ont gardé le sourire.

Depuis le 31/07/2020, soit un an exactement après avoir pris sa retraite, Maryse, voyant Coco fort enthousiaste, a fait l'acquisition de ce véhicule particulier. Une fabrication h o l l a n d a i s e , l a

« Fun2go » (traduction : amusant pour se balader) qu'ils sont allés dégouter du côté de Toulouse grâce à leurs recherches sur internet et qu'ils ont fait adapter et modifier localement pour avoir plus d'autonomie.

Avec 3000 kilomètres au compteur, ils roulent « écolo » toujours en solo et au feeling ; pas de feuille de route : Maryse demande : à droite ou à gauche ? Et Coco décide....

Alors, si vous les croisez, vous ferez une belle rencontre ! Prenez soin d'eux sur la route.

Avec la touche d'originalité qu'ils donnent au village, il était urgent de les mettre à l'honneur.

Merci à tous les « 3 » !



# L'actualité municipale : transfert de compétences

## Les voiries communautaires



L'agglomération d'Agen a voté des nouveaux statuts suite à l'intégration de la Communauté des Communes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres (PAPS)

depuis le 1er janvier 2022. Parmi ces changements, l'agglomération rétrocède la gestion des voiries communautaires.

Notre commune va ainsi récupérer la gestion en investissement et en fonctionnement de 12,17 kilomètres de voiries. Les principales voies concernées sont les routes de l'Iriseraie, du Castellan, de Plaichac et celle menant au Nomdieu.

Une compensation de 99 572 € par an sera versée par l'agglomération d'Agen pour ce transfert de compétences. Le montant de cette compensation correspond à une moyenne pondérée des crédits alloués à cette charge sur les cinq dernières années.

L'entretien des chemins de randonnées revenant maintenant à la commune, celle-ci va s'équiper d'un gyrobroyeur très prochainement.

## Le centre de loisirs

Le 1er janvier 2022, le centre de loisirs, qui accueille les enfants de 3 à 11 ans, les mercredis et durant les vacances scolaires, a été rétrocédé à la commune par l'Agglomération d'Agen. Depuis cette date, le personnel est salarié par la municipalité. Au 1er septembre, toute la gestion de cette structure lui incombera.

Allons découvrir ce qu'y font les enfants. Muriel MARANGONI et Séverine CHABROL débordent d'idées.

Durant la période scolaire, elles ont choisi comme thème « les années de naissance ». Ainsi, l'Histoire de 2010 à 2018 est traversée par les enfants. Il y a eu également beaucoup d'activités régulières ou ponctuelles : des sorties à



Aquasud et au lac de Passeligne, l'intervention de la prévention routière, un partenariat avec l'école de pétanque... mais également des randonnées et un cross organisés avec l'école du village.

Pour cet été, les projets sont déjà programmés, le thème sera « fan des années 80 ». Il est également prévu des baignades au lac de Saint-Clar, des sorties à Trotte-lapin, 2 à 3 séjours avec nuitée, l'intervention d'une conteuse et d'un musicien ainsi que des ateliers de création en recyclant des objets...

Enfin, un projet de longue date ravit les enfants au fond du parc, sous les arbres du site de Perrin. La légende dit qu'il



existe depuis plus de vingt ans : le projet micro-cabanes. Avec des branches, des feuilles, des cailloux, des fleurs, les enfants créent des cabanes pour les lutins des alentours, et vu leur intérêt, il n'est pas prêt de s'arrêter!

Pour plus de renseignements ou pour un rendez-vous (du mardi au jeudi) contactez l'équipe de direction au 05.53 68.53.30 ou sur [alsh.laplume@agglomeration.fr](mailto:alsh.laplume@agglomeration.fr)



# L'actualité municipale : Finances

## Comptes administratifs 2021

**Investissement** Prév. budget : 527 113 €

Réalisation en dépenses : 278 631, 44 €

Réalisation en recettes : 383 809, 11 €

**Excédent** 105 177, 67 €

**Fonctionnement** Prév. budget : 1 073 154 €

Réalisation en dépenses : 852 705, 88 €

Réalisation en recettes : 1 189 621, 14 €

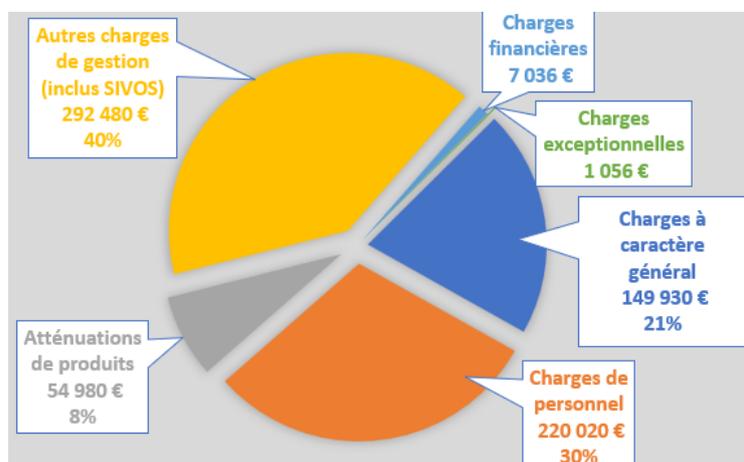
**Excédent** 336 915, 26 €

**Résultat 2021** Excédent 442 092, 93 €

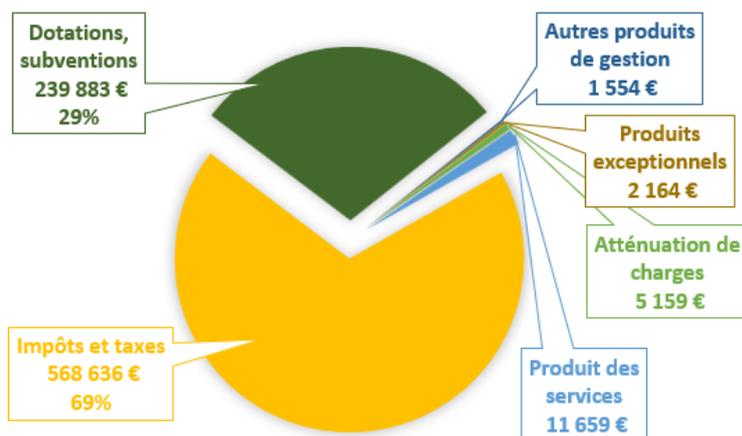
Le 9 mars 2022 le Conseil municipal a voté le compte administratif 2021 globalement excédentaire d'un montant de 442 092,93€.

Le capital de la dette restant due au 31 décembre 2021 s'élève à 353 383€. La capacité de désendettement est de 3,5 ans sachant qu'il est conseillé de rester en dessous du seuil des 10 ans.

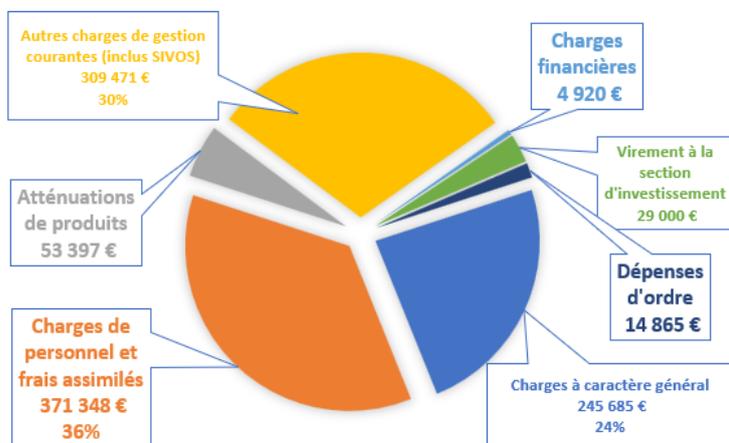
### Dépenses de fonctionnement 2021



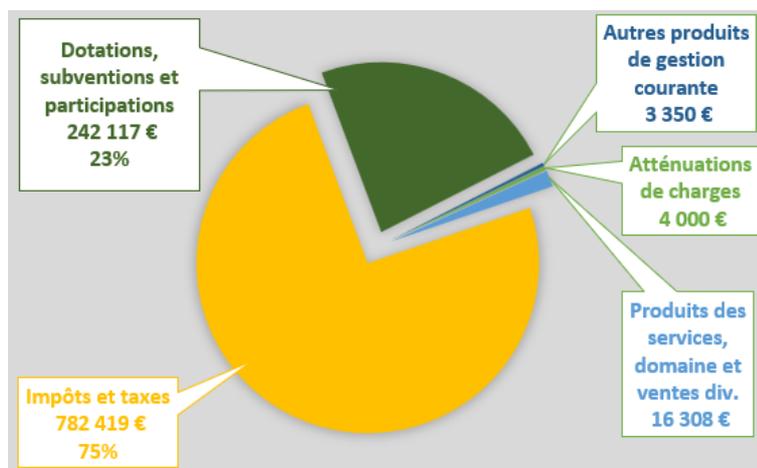
### Recettes de fonctionnement 2021



### Dépenses de fonctionnement prévisionnelles 2022



### Recettes de fonctionnement prévisionnelles 2022

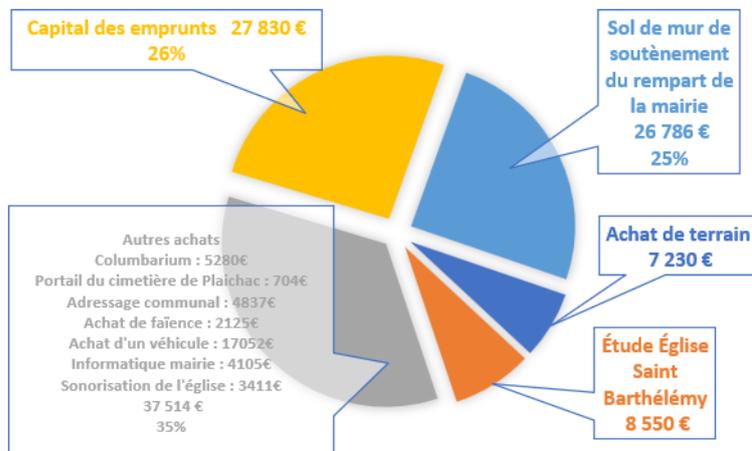


## IMPÔTS

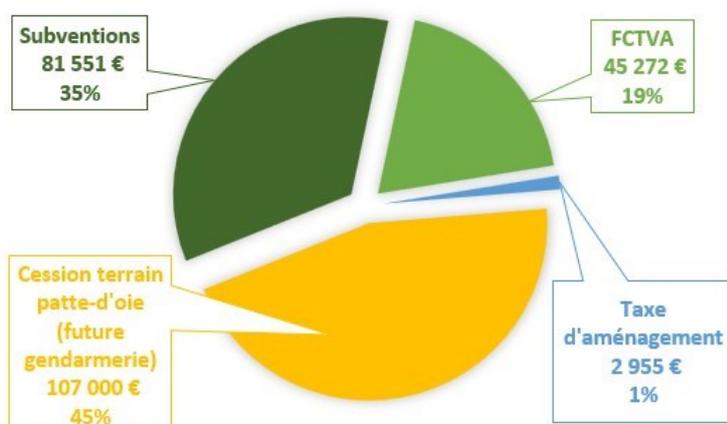
Les bases déterminées par l'état augmentent, en revanche les taux restent inchangés. La commune n'a pas augmenté son taux depuis 2013. Avec la disparition de la taxe d'habitation en 2021, la commune vote désormais uniquement le taux de la taxe foncière pour les propriétés bâties (44,97%) et non bâties (56,58%).

# L'actualité municipale : Finances

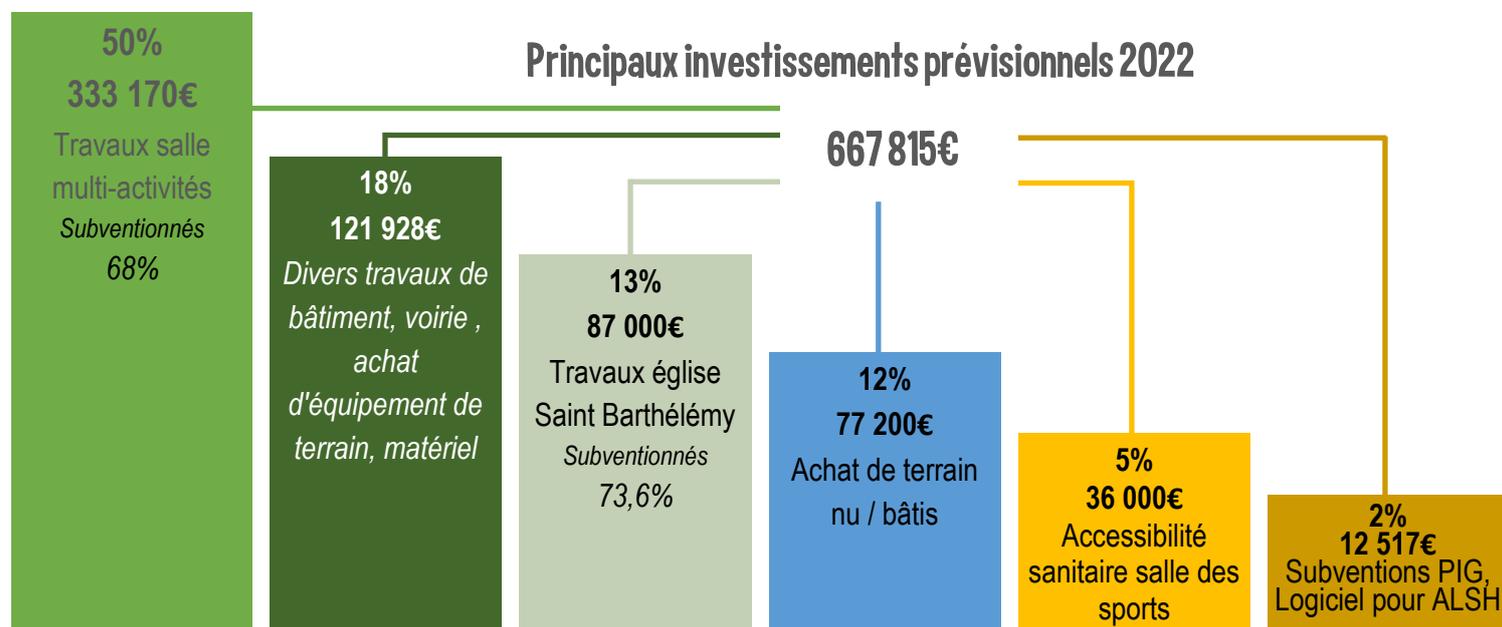
## Dépenses d'investissement 2021



## Recettes d'investissement 2021



## Principaux investissements prévisionnels 2022



# L'actualité municipale : Tourisme



## Laplume se raconte

Balades commentées sur le circuit de la balade pennaviennne

SAISON 2022

« Présentation de la vitrine Faïences Laplume »

Départ de l'accueil touristique de Laplume à 10h. Durée : 2 H

mercredi 13 juillet  
 mercredi 20 juillet  
 mercredi 27 juillet  
 mercredi 3 août  
 mercredi 10 août  
 mercredi 24 août  
 mercredi 31 août

Réservation au 05 53 95 16 67 - 06 89 72 22 70

5€ adultes, gratuit pour les enfants

Chaussures de marche conseillées.

Martine ROBIN – Raconteurs de Pays 47.



# L'actualité municipale : patrimoine

## CIMETIERES La commune va installer des cavurnes aux cimetières de Brimont et de Plaichac.



La cavurne est une petite sépulture de un mètre carré destinée à recevoir plusieurs urnes.

Contrairement au columbarium, elle permet aux familles de conserver un lieu de recueillement privé.

Trois cavurnes seront installées à Brimont et trois autres à Plaichac.

Le tarif pour ces concessions est de 450€.

**Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous rapprocher de la mairie.**

Pour rappel, un **nouveau columbarium** a été installé au **cimetière de Cazaux** en 2021.

Afin de faciliter la gestion de ces cimetières, la commune a signé une convention pour l'utilisation du **logiciel InfoGéo47**. Les trois cimetières de la commune vont être cartographiés.

Les concessions et leur administration seront gérées grâce à ce logiciel mis à disposition par le centre de gestion de la fonction publique territoriale 47.

Le **cimetière de Plaichac** a bénéficié de **nouveaux aménagements**. La commune a remplacé le portail d'accès au cimetière et a procédé au goudronnage du parking.



## RESTAURATION DU LAVOIR DE PLAICHAC

La restauration du lavoir de Plaichac est en cours de réalisation. Elle va permettre un embellissement et une mise en sécurité des lieux.

L'association du petit patrimoine a débuté la

rénovation. Les futurs travaux consistent en une réfection complète de la charpente et de la toiture, ainsi que la mise en place d'une grille avec portail en remplacement du mur existant.

Le coût total de cette rénovation est de 15 246 € ; la commune va percevoir 3 800 € de subventions pour cette opération.

## ESPACES VERTS

-**Plantation d'iris** de l'iriserie de Papon par Monsieur Labarbe, qui, enchanté par le projet, a offert et planté les bulbes aux entrées du bourg, en bordure de la route Agen-Condom (croisement route de Moncaut et le long du mur de la place du Marcadiou). La municipalité remercie chaleureusement Monsieur Labarbe pour sa générosité.

-**Réaménagement des parterres**, devant la boulangerie et autour du monument aux morts.

-**Plantation d'arbres à Perrin** à l'automne 2022 près du terrain de tennis pour remplacer les arbres abattus pour des raisons de sécurité.



## **BONNE NOUVELLE : Laplume et son Eglise Saint Pierre de Cazaux font partie depuis cette année de la Fédération des Sites Clunisiens**



### **Les sites Clunisiens et l'ordre de Cluny**

L'abbaye de Cluny, en Bourgogne (Saône-et-Loire actuelle), fut un haut lieu de vitalité spirituelle au Moyen âge. Fondée vers 909 ou 910, l'abbaye aura à cœur d'appliquer avec ferveur la règle de Saint-Benoît. Dès le 10ème siècle, l'ordre de Cluny va se développer en France et à l'étranger pour devenir quelques siècles plus tard un véritable centre monastique en Europe. Cela va engendrer la construction de nombreux monuments que l'on appelle aujourd'hui les sites clunisiens (il y en aurait près de 1500 en France et en Europe).

Une signalétique spécifique est installée et que vous pourrez aussi remarquer à

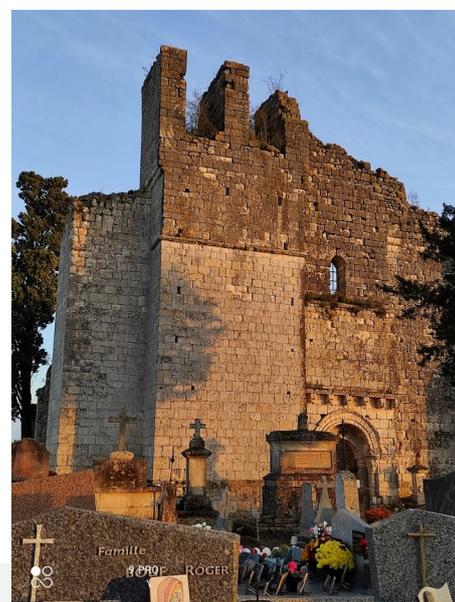
l'entrée de notre Eglise : La rosace de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens, tout un symbole ! Ces clefs sont selon la Bible celles du royaume des Cieux, remises par Jésus à saint Pierre, et qui le représentent désormais. Il est l'un des deux apôtres sous la protection desquels est placée l'abbaye de Cluny. L'épée symbolise saint Paul, car c'est l'arme qui a servi à décapiter l'apôtre. Il est, avec saint Pierre, le protecteur de l'abbaye.

### **Un peu d'histoire sur notre Eglise :**

L'église Saint-Pierre de Cazaux existe dès l'an 980. Saint-Pierre de Cazaux est cité sur le cartulaire bénédictin de l'an 1000 comme prieuré. Quand un vicomte de Bruilhois a décidé de construire l'église Saint-Pierre de Cazaux, il a pris soin de faire graver au-dessus du portail la double croix du roi Sanche de Navarre, croix ordinaire et croix de saint André, rappelant qu'il était un descendant de ce roi. Il a fait graver entre les huit branches de cette double

croix "Paxvobis", "que la paix soit avec vous". En 1030, l'église Saint-Pierre de Cazaux appartient au comte Hunald de Gascogne qui décide de devenir moine à l'abbaye de Moissac où il est devenu abbé (1072-1085). Dans une charte datée du 16 décembre 1064, on trouve le texte de la donation de ses biens, dont Saint-Pierre de Cazaux, au prieuré clunisien de Layrac.

N'hésitez pas à venir (re)visiter ce site clunisien et profiter, du point de vue sur notre village perché sur son promontoire.



## **LA FAÏENCE DE LAPLUME : un patrimoine local à préserver**



A la veille de la révolution française, il y avait une douzaine de faïenceries dans la région et plus près de nous à AUVILLAR, MONCAUT et LAPLUME.

A Laplume, la faïencerie exista 80 ans à partir de 1779, propriété de la famille DUBERGE.

La terre était prélevée sur la propriété des Dubergé à Laplume (le Lieu-dit du même nom existe encore) puis fabriquée, cuite et peinte dans le village. Cette vaisselle était réservée à une clientèle aisée essentiellement bourgeoise et destinée à l'usage quotidien ; assiettes, pichets, plats à barbe, pots à onguent, bénitiers.

La peinture des faïences de Laplume se compose généralement d'une fleur au centre (tulipe, bleuet, sauge et autres fleurs champêtres) et un filet autour. On pouvait aussi voir un personnage

grotesque au chapeau pointu.

Lors d'une exposition à l'Abbaye de Belleperche (82) l'été 2021, on a pu admirer différentes pièces de collection.

Sollicitée par la suite, la Mairie de Laplume a souhaité conserver ce patrimoine emblématique du village et a fait l'acquisition de magnifiques pièces.

Elles sont maintenant exposées dans une vitrine à la mairie. N'hésitez pas à franchir la porte pour venir les découvrir...

**Jours et horaires d'ouverture au public de la mairie : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h**

## PROGRAMME D'INTERET GENERAL programmation 2022-2024

La réhabilitation du parc privé est un enjeu fort pour l'ensemble du territoire national. Les caractéristiques de la population de l'agglomération et du parc de logement mettent en avant des enjeux importants de lutte contre l'habitat indigne, de lutte contre la précarité énergétique et d'adaptation des logements au vieillissement :

20 % des ménages de l'Agglomération d'Agen vivent en dessous du seuil de pauvreté (taux en progression)

27 % des ménages ont plus de 65 ans (taux en progression)

55 % des propriétaires sont des propriétaires occupants. Sur le territoire rural, ce taux s'élève à 86%.

40 % des résidences principales ont été construites avant les années 1970, 18 % avant 1949, en dehors de toute réglementation thermique.

6,5 % du parc privé est considéré comme potentiellement indigne (cumul de critère d'état du bâti et de revenu des ménages).

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) « énergie, autonomie et lutte contre l'habitat indigne » lancé par l'Agglomération d'Agen permet à l'ensemble des propriétaires occupants modestes et très modestes de bénéficier d'un accompagnement dans

leur projet de rénovation : assistance administrative, conseils techniques et obtention de subventions publiques.

Le démarrage du PIG est prévu en mai. Les ménages pourront bénéficier de l'accompagnement et des aides financières aux travaux.

Modalités d'intervention financières de l'Agglomération d'Agen :

- 5% du montant des travaux HT pour les travaux lourds (plafond de 50 000€, soit 2 500€)

- Forfait de 500€ pour les travaux « d'amélioration énergétique » et « autonomie » des foyers modestes

- Forfait de 1000€ pour les travaux « d'amélioration énergétique » et « autonomie » des foyers **très modestes**

Lors du dernier conseil municipal, il a été acté que la commune abondera dans les mêmes proportions que l'agglomération d'Agen auprès des Pennaviens qui en feront la demande et qui entrent dans ces critères, et ce à concurrence d'un budget de 6 000€/an, sur 3 ans.



Rénovation énergétique,  
tout un programme d'aides



### Une question de sécurité routière...

**Rendre la route lisible** : c'est la vocation première de l'entretien des bords de route. En virage, aux abords d'un carrefour ou pour lire un panneau, le fauchage de la végétation doit offrir des conditions de circulation optimales.

### et de biodiversité !

#### Des plantes à protéger

De nombreuses plantes issues de la biodiversité locale fleurissent sur le bord des routes. Cependant, le système de coupe intensive précédemment utilisé tendait à la faire disparaître. Cette richesse botanique est désormais préservée.

### Plan de fauchage

Calendrier des 3 coupes (schéma) :

#### 1<sup>re</sup> coupe dite de sécurité

Durée : 2 semaines - Date de fin : 30 mai.

Zones concernées :

- > les accotements, fauchés sur une largeur de 1,60 m (ou 3 m sur les routes principales) ;
- > points sensibles (virages, carrefours, abords des panneaux...).

#### 2<sup>e</sup> coupe dite de propreté

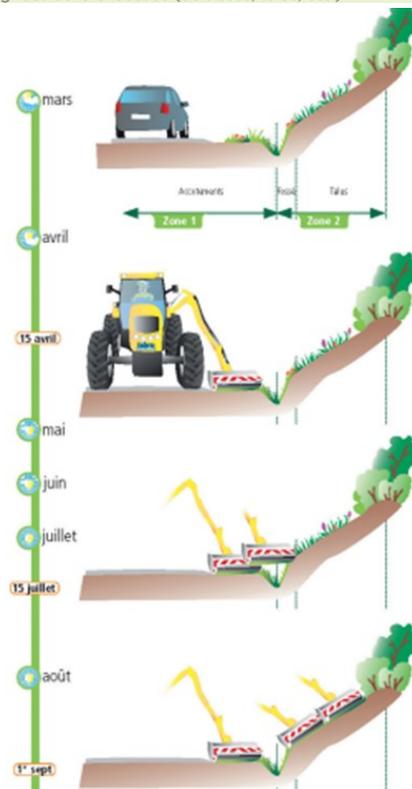
Durée : 3 semaines environ - Date fin : mi-juillet

Zones concernées : *idem* première coupe, accotements en entier et fossés.

#### 3<sup>e</sup> coupe dite « complète »

Durée : 4 mois environ - Date fin : 31 décembre

Zones concernées : ensemble des dépendances routières, en intégrant le débroussaillage des zones éloignées de la chaussée (délaissés, talus, etc.)



Plus d'informations sur [lotetgaronne.fr](http://lotetgaronne.fr)

## QUESAKO ! Que se passe-t-il ce matin ?



Vendredi 29 avril, nous avons eu l'honneur de voir passer le tour auto 2022, ce sont presque 300 voitures de collection que nous avons eu la joie d'apercevoir pour les plus courageux qui sont restés sur place. Ce fût le cas, des fidèles du RCC motors club, qui nous ont fait le plaisir d'installer leurs bolides place du château d'eau sous le regard émerveillé des petits et des grands. Le public était nombreux pour profiter de cette manifestation quelque peu improvisée.



Samedi 7 mai, le conseil municipal a invité les riverains et voisins de Brimont à un petit-déjeuner afin de faire connaissance, d'échanger et partager un café ensemble, et d'accueillir les nouveaux venus, notamment les propriétaires du château de Lassalle

dont l'activité devrait reprendre dans les prochains mois. Chacun a pu admirer notre petite Eglise rénovée par les soins de l'association de conservation du petit patrimoine. L'initiative a été un succès que nous espérons pouvoir renouveler chaque année.



Le Jeudi 19 mai, la place du château d'eau a vu certains de ses bancs déplacés, pour répondre à un besoin nécessaire du public de nos amis

boulistes. En effet, les choix d'implantation des bancs de la nouvelle place du château d'eau avaient évincé les bancs qui surplombaient la place permettant au public d'avoir une vue d'ensemble des terrains. Oubli réparé, car deux bancs ont été repositionnés en lieu et place pour permettre au public averti de ne rien manquer de la compétition. Compétiteurs, attention le public sera attentif !



Samedi 21 mai, c'était jour de corvée pour l'association de conservation du petit patrimoine. Deux équipes, la première au lavoir de Plaichac, abattait le mur disgracieux qui entourait le bassin en attendant la venue du charpentier et le repositionnement d'un garde-corps en fer forgé. La seconde nettoyait le lavoir de Labat : vidange et nettoyage du bassin et entretien des abords. Tous se retrouvèrent autour d'une grillade pour terminer cette journée.



# L'actualité municipale : civisme

## **JARDINAGE** Après le 15 mars, évitons de tailler les haies et d'élaguer les arbres



À partir du 15 mars et jusque la fin du mois de juillet, agriculteurs et particuliers sont invités à ne pas porter atteinte aux oiseaux. Ces dates

correspondent à la saison de nidification.

Couper des branches en cette période revient donc à déloger les volatiles et, par conséquent, à les empêcher de se reproduire. De plus, les haies servent aussi d'habitat aux insectes et aux petits mammifères, comme le muscardin et le hérisson d'Europe". Enfin, si vous décidez de tondre, épargnez quelques zones afin de laisser aux amphibiens, insectes et aux petits mammifères, un refuge de tranquillité. Ainsi vous bénéficierez d'un jardin plein de vie!



## **LA LOI CONCERNANT LE BRUIT DE VOISINAGE** Du bon usage des tondeuses à gazon.

La Loi du 31 décembre 1992 et le décret du 18 avril 1995, précise que les bruits de tondeuse peuvent être sanctionnés s'ils sont de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage (article R48-2 du Code de santé publique).

L'utilisation des tondeuses à gazon est tolérée de 8 heures à 20 heures les jours ouvrables, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19h00 le samedi et interdit le dimanche et les jours fériés par arrêté municipal.

## **LIMITATION DE LA VITESSE**

### **30km/h au cœur du bourg**

Le conseil municipal a pris la décision de limiter la vitesse au cœur du bourg à 30 km/h.

La mise en place de cette nouvelle réglementation se fera au fur et à mesure de la pose de la nouvelle signalisation routière.

Le boulevard du levant fera également l'objet d'une réfection de la surface de roulement.



## **Et si l'armée vous proposait le métier de vos rêves ?**

Qui n'a pas vu le spot publicitaire « l'armée recrute » !

Mais où se renseigner ? Un seul sigle à retenir le **CIRFA** : Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées. Il en existe dans toutes les grandes villes.

Pour AGEN : 399 rue du Maréchal Juin – Tél : 05 53 77 15 71

Prenez rendez-vous avec un conseiller pour avoir une information complète et personnalisée sur les métiers et les recrutements par âge et niveau scolaire.

Pourquoi ne pas devenir treuilliste ou radariste dans la marine nationale? Conducteur opérateur pétrolier au Service de l'Energie Opérationnelle ?

Une publicité de recrutement de l'Armée de Terre. Le haut de l'image est un bandeau noir avec le texte "POUR MOI POUR LES AUTRES SENGAGER.FR" et le logo de l'Armée de Terre. En dessous, une photo d'un soldat en tenue de combat. À droite de la photo, le texte "De sans BAC à BAC +5, l'Armée de Terre recrute 10 000 POSTES À POURVOIR". En bas à droite, une liste à puces avec trois points : "Pour une expérience professionnelle hors du commun", "Pour acquérir des savoir-faire et un savoir-être pour la vie", "Pour exercer un métier utile pour vous et pour les autres". En bas à gauche, un bouton "Contactez-nous".

# L'actualité municipale : civisme

## Connaissez-vous le Service Civique ?

Le service civique offre à tous les jeunes volontaires de 16 à 25 ans l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif dans une mission d'intérêt général permettant de répondre aux besoins de la population et des territoires, où seuls comptent la motivation et le savoir-être. En clair, aucun diplôme n'est requis !

Ce n'est ni un stage, ni du bénévolat ni même un emploi salarié mais un engagement volontaire pour une durée

de 6 à 12 mois. Le Service Civique s'effectue exclusivement au sein d'organismes à but non lucratif ou de droit public qui en font la demande : associations, fondations, collectivités territoriales, établissements publics, services de l'Etat, syndicats, entreprises solidaires d'utilité sociale.

Le statut de volontaire en Service Civique donne droit au **versement d'une indemnité** prise en charge par l'Etat, et d'un soutien complémentaire, en nature ou argent, pris en charge par la structure d'accueil, pour un total minimal de 580,55 € par mois, à des congés ainsi qu'à un **régime complet de protection sociale** financé par l'Etat. Il permet aussi aux jeunes

volontaires de bénéficier d'avantages liés à la carte du volontaire. Cette carte donne accès aux mêmes avantages que la carte étudiante.

Pour trouver votre prochaine mission, rendez-vous sur [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)



## Le Recensement Citoyen

Nous le rappelons à chaque bulletin municipal, obligatoire dès vos 16 ans et à faire au plus tard dans les 3 mois.

Si par cas vous oubliez cette date, vous pourrez régulariser votre situation jusqu'à vos 25 ans.

Une fois recensés, vous serez convoqués à la **Journée Défense et Citoyenneté**.

Cela vous permet de vous inscrire aux examens du BEP, du BAC et même du permis de conduire.

Il est également demandé si vous

passer des concours administratifs organisés par l'administration française.



## AIDONS NOTRE TERRITOIRE A SE REFAIRE UNE BEAUTE

Souhaitant renforcer les actions de sensibilisation de la population au respect de l'environnement, le dimanche 26 juin, nous vous proposons une éco-rando, une randonnée le long de certaines routes afin de débarrasser les fossés des déchets qui pourraient s'y trouver. Le Conseil départemental organise cette première édition, et fournit le matériel nécessaire : pinces, gants, sacs et gilets verts. Départ du gymnase autour d'un café vers 8H30. # tous concernés, # tous mobilisés.

## CHANTIER CITOYEN

Un chantier citoyen a été organisé du 19 au 22 avril, il a regroupé 8 jeunes de la commune de 13 à 16 ans, encadrés par Mme AYACHE. Les



adolescents ont participé à des travaux communaux le matin : nettoyage et peinture des bancs de la Place du Château d'eau par exemple, et à des activités récréatives les après-midis : Monky, Karting, Laserland... Chaque

jeune a reçu une bourse de loisirs de 76€. Le prochain chantier Citoyen aura lieu du 25 au 29 juillet, n'hésitez pas à inscrire vos adolescents. [mairie@laplume.fr](mailto:mairie@laplume.fr)



Aidons la nature à se refaire une santé et notre territoire à se refaire une beauté

VAL d'ORZON

LOT-ET-GARONNE

## MAIS ENFIN, C'EST QUOI, LA BIBLIOTHEQUE?

Dans la salle située au dessus de la salle des Aînés, dans la rue principale, « reposent » plus de 2000 livres pour adultes ou pour enfants, disposés le plus agréablement possible afin d'attirer l'œil du visiteur. Tous ces ouvrages, qu'ils soient des romans, des documentaires, des policiers, des BD, des albums, des classiques ou des « modernes » vous attendent avec impatience car ils aiment être lus, craignent la poussière et se sentent tellement bien entre vos doigts qui en tournent les pages !

A chaque parution de votre « Petit pennavien préféré » la bibliothèque se raconte, vous indique ses jours et heures d'ouverture vous informe des changements qui surviennent dans son fonctionnement, vous rappelle qu'elle est municipale, que ses permanences sont assurées par des bénévoles que l'élu responsable est Christophe Guinedor et que le nombre d'adhérents fluctue suivant les années, les crises sanitaires, la technologie moderne, les aménagements scolaires, péri scolaires ...

Tranquille mais bien achalandée !

Annie, Georges, Michelle, Lyliane, Brigitte, Chantal aimeraient bien voir venir plus de monde de 16h30 à 18h30, les mardis et vendredis quand ils sont de permanence! Le coin enfant, confortable, aux bacs colorés remplis de nouveautés, accueillerait davantage d'enfants... Quant aux rayons adultes, la délégation partie à Villeneuve choisir des livres à la BDP et celle partie à Agen acheter les nouveautés désirées, ces rayons donc, peuvent satisfaire un éclectique éventail de goûts en littérature !

Alors, qu'attendez-vous pour venir faire connaissance avec les livres et ...les bénévoles ? A bientôt !

Petit rappel: durant les congés scolaires , la permanence est tenue le vendredi seulement. Prix de l'adhésion annuelle: 6 €.



## SUBVENTION Activités culturelles des enfants

Le conseil municipal a voté le 22 novembre 2021 une aide aux frais d'inscription à une activité culturelle.

**Sont concernés les enfants de la commune âgés de 5 à 15 ans.**

Les familles sont invitées à se rapprocher de la mairie pour remplir un dossier de demande d'aide entre fin août et mi octobre.

**Le montant de l'aide ne pourra dépasser 30% d'une cotisation maximale de 600 €, soit 200 € maximum.**

L'aide sera versée directement à l'association qui accueille l'enfant après signature d'une convention avec celle-ci.

Le montant maximal alloué par exercice pour cette aide sera voté chaque année par le conseil municipal, 4639 € ont été provisionnés pour la rentrée 2022.



## LA BOUCLE PENNA VIENNE: troisième édition

**Une belle journée pour cette randonnée, avec 86 participants.**



Beaucoup de pennaviens, mais également nos voisins de l'agglomération d'Agen et de l'Albret foulèrent nos chemins. Une organisation sans faille, café et madeleines au départ, un ravitaillement digne d'un "restaurant étoilé", le verre de l'amitié à l'arrivée pour ces sportifs du matin. Avec ces 3 parcours 4.5 kms, 7.5 kms et 10.5 kms il fallait une tonte et un balisage rigoureux pour ouvrir les sentiers qui permettront de ramener tout le monde à bon port. Pour aider le conseil municipal qui a œuvré aux traversées de routes et aux collations, l'association Loisirs Amitiés menait la marche.

Il vous reste maintenant 11 mois pour préparer la quatrième édition ... On compte sur vous.

## LE TRI DU VERRE RÉCOMPENSÉ AVEC L'APPLICATION CLIINK

Cliiink est le premier programme de récompense du geste de tri en France !

Composé d'un site internet et d'une application mobile ou d'une carte sans contact, Cliiink est l'outil indispensable pour recycler ses déchets tout en remportant des points, convertibles en bons d'achat chez les commerçants partenaires.

Pour inciter encore plus au tri du verre, l'Agglomération d'Agen a fait équiper les points d'apports volontaires avec ce

dispositif. Trier ses bouteilles, ses pots et bocaux en verre rapporte. Comment ça marche ?

**-Je télécharge l'application sur mon smartphone.**

**-Après m'être inscrit, je consulte la carte pour localiser le conteneur le plus proche**

**-Je m'identifie et me connecte : Cliiink me reconnaît**

**-Je jette mes récipients en verre**

**-Je consulte mes points cumulés et les échange contre des offres proposées par les partenaires.**

Nos containers sont équipés, à vous de jouer.



Pour en savoir plus sur Cliiink et son fonctionnement, rendez-vous sur [www.cliiink.com](http://www.cliiink.com) ou appelez le 0 800 77 00 47



## NOS POUBELLES DÉBORDENT

La réduction des déchets, une nécessité



L'étude du contenu des ordures ménagères sur l'Agglomération d'Agen a permis de mettre en évidence que 83 % des déchets des poubelles pouvait être valorisé! Et oui, nous pouvons encore faire des progrès en matière de tri des déchets.

Avant la mise en place de la tarification incitative d'ici quelques courtes années, prenons déjà de bonnes habitudes.

Des solutions sont à votre portée : changer ses habitudes de consommation en limitant ses emballages, mieux trier ses déchets (verre, papier, carton, emballages, textile), valoriser les biodéchets et les déchets verts à domicile ou à proximité, utiliser les déchèteries pour les autres déchets non valorisables à domicile.

Plus de renseignements sur [agglo-agen.fr](http://agglo-agen.fr)

## UN PROJET INNOVANT POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS ?



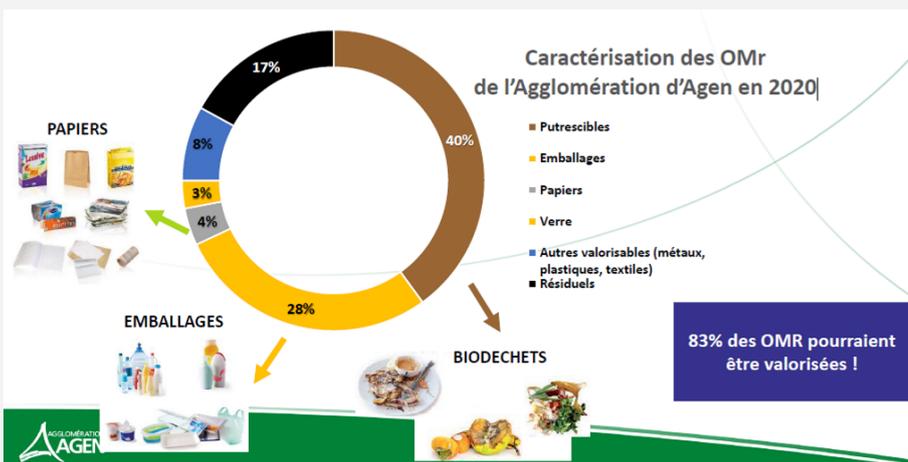
Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, l'Agglomération d'Agen, souhaite réserver une part du budget prévention au soutien des acteurs dans le développement de projets pouvant concourir à l'objectif de réduction des déchets.

**Pour qui ?** les collectivités, les entreprises et les associations

**Pour financer quoi ?** une action spécifique, une manifestation, des investissements matériels, réaliser des travaux nécessaires à la mise en œuvre du projet

**Quel montant?** 50% du coût prévisionnel

Plus de renseignements sur [www.agglo-agen.net](http://www.agglo-agen.net)



## RÉNOVATION DE L'HABITAT



La Plateforme Énergie de l'Agglomération d'Agen vous accompagne dans vos projets de rénovation et vous informe sur les aides et les dispositifs existants.

Venez rencontrer votre conseiller pour un accompagnement GRATUIT et personnalisé !

Pour un projet de rénovation (isolation, chauffage, double vitrage...), faire le point sur ses factures d'énergie (maîtriser ses consommations, connaître les éco-gestes, réaliser des économies sur sa facture de chauffage).

Bénéficier d'un accompagnement sur ses choix (optimisation des travaux, études de consommation, simulation...) et pour trouver des solutions de financement et des professionnels qualifiés.

Contactez le 05 53 69 47 01 ou [plateforme.habitat.energie@agglo-agen.fr](mailto:plateforme.habitat.energie@agglo-agen.fr)

## TRANSPORTS SCOLAIRES 2022-2023 ça bouge à la rentrée!

L'abonnement pour l'année scolaire devient illimité et passe de 48€ à 55€ ; il donne accès de façon illimitée à l'ensemble du réseau Tempo quelle que soit la période de l'année.

Les inscriptions se font à l'Agence commerciale de Tempo, à la gare d'AGEN

Tél. 05 53 48 90 10 site internet : [www.tempobus.fr](http://www.tempobus.fr) . Si vous étiez inscrit en 2021-2022, le renouvellement est automatique.



## Et si le COVOITURAGE vous tentait.....

Comment faire ?

Téléchargez dans un premier temps l'application KAROS et laissez-vous guider :

vous êtes conducteur et/ou passager ; quel est votre trajet domicile-travail et les horaires ?

L'application vous proposera des trajets, vous relancera la veille, vous mettra en relation, vous guidera jusqu'au lieu de rendez-vous.

Vous réglez après validation du trajet toujours via l'application :

-rémunération du conducteur : 2€/trajet/passager

-coût pour le passager : 1,30€/trajet avec garantie de retour

-participation de l'Agglomération d'Agen : 0,70€/trajet



**« OUI PUB » : contre le gaspillage des publicités dans les boîtes aux lettres, une expérimentation lancée dans quinze territoires dont l'Agglomération d'Agen**

Issu de la loi Climat et résilience, et

inspiré par la convention citoyenne pour le climat, le dispositif prévoit d'interdire par défaut les prospectus. Ils ne pourront être distribués que dans les boîtes aux lettres les ayant acceptés à partir du 1er septembre 2022. Plus de 2 millions d'habitants sont concernés par cette expérimentation d'une durée de trente et un mois.



# Du côté de l'Agglo

## Navettes électriques à AGEN

Vous n'aurez plus d'excuse pour visiter les commerces du centre Agen.

L'AA a mis en place deux navettes électriques gratuites qui desservent les parkings entre le Gravier et la Porte de Pin où vous pourrez garer votre véhicule et flâner librement :

- en semaine de 7h30 à 19h10 : navette toutes les 10 minutes
- le samedi de 8h30 à 19h10 : navette toutes les 20 minutes

A l'arrêt de bus, faites un signe au conducteur !



## VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

L'été approche, c'est le moment de passer au vélo! Acheter ou louer ?



Pour l'acquisition, en plus des aides de l'Etat, l'AA offre 200€ chaque année sans condition de revenus. La demande d'aide se fait soit en ligne sur le site de l'agglomération, soit en retirant un dossier papier à l'accueil. Il vous faudra le bon de commande, un RIB, un justificatif de domicile puis la facture. Pour la location, à partir de 16 ans, réservation au 05 53 48 90 10 ou [tempobus@keolis.com](mailto:tempobus@keolis.com)

Vous pouvez télécharger l'application TEMPO VELO.

Les équipements sont fournis.

A ce jour, il y a 2 stations de vélo : à la gare et à l'ENAP.

Tarifs : 10€/jour – 20€/1 semaine – 40€/1 mois – 200€/6 mois

## Transports à la demande (TAD)

Vous avez un besoin particulier ?

Des lignes de transports à la demande sont à votre disposition sur réservation au 05 53 48 90 10 :

- Ligne 5 : Layrac <-> Préfecture
- Ligne 6 : St Hilaire de Lusignan <-> Préfecture
- Ligne 21 : Sauvagnas <-> Préfecture
- Ligne 22 : Fals <-> Préfecture
- Ligne 24 : Ste Colombe en Bruilhois <-> Préfecture
- Ligne 25 : St Sixte <-> Préfecture
- Ligne 26 : Bajamont <-> Préfecture
- Ligne 27 : Sérignac sur Garonne <-> Préfecture
- Ligne 28 : Colayrac St Cirq <-> Préfecture

## Et toujours la ligne CONDOM-AGEN avec arrêt à LAPLUME

Vous pouvez aller à Agen avec le minibus rouge de la Région Occitanie. Ligne N° 953 – infos 05 62 28 17 55 – site [www.lio.laregion.fr](http://www.lio.laregion.fr)



**du lundi au vendredi**

Laplume-Agen : 07h00 – 09h15 – 12h15 – 16h45 – 19h00

Agen-Laplume : 08h47 – 11h42 – 13h52 – 18h12 – 20h27

**le samedi, dimanche et fêtes**

Laplume-Agen : 09h15 – 16h45

Agen-Laplume : 11h42 – 18h12



# Du côté des associations communales

## Association Loisirs amitié

Nous avons été privés de Galette des Rois (par précaution face à la pandémie), par contre notre A.G. a bien eu lieu et les projets ont été présentés.

**Randonnée** : cette activité voit participer de nombreux marcheurs réguliers très motivés. Du 17 au 20 mai, 27 d'entre eux sont partis en séjour dans le Marais Poitevin.

Pour le séjour de septembre un projet dans les Pyrénées est à l'étude.

Le jeudi 30 juin une sortie sur la journée pour tous les adhérents est prévue à La Bastide d'Armagnac et à notre Dame des cyclistes.

**Vélo**: la sortie hebdomadaire plaît toujours autant aux 7 amateurs qui apprécient la plaine de la Garonne et la voie verte de Condom.

**Scrabble** : une douzaine de scrabbleurs a toujours plaisir à se retrouver chaque mardi dans la salle des Aînés Ruraux.

**Café des jardiniers** : quelques « artistes » préparent de nouvelles structures afin de redonner vie au sentier Land Art (entre les lavoirs du Labat et du Touron). Les deux précédentes installations de 2016 et 2018 n'ont pu être renouvelées en 2020 et 2021 en

raison de la pandémie. La troisième le sera pour l'été.

Cet atelier a également pour projet l'aménagement (déjà commencé) de la terrasse de la salle des Aînés Ruraux, avec bien sûr l'aide de la mairie.

**Le dimanche 12 juin aura lieu notre repas « jambons à la broche »**

**Contact** : la présidente Josiane Dubéros au 06-63-64-33-31



**Photo : le photographe se prend dans le « miroir de sortie dangereuse »**

## LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Nous savons aussi festoyer : la chandeleur !

L'année se termine avec un bilan positif et des cours suivis avec assiduité par 17 adhérents.

A la rentrée nous retrouverons l'infatigable Thierry pour le cours **ADULTE** du mardi de 19h30 à 20h30, pour des efforts avec options et permettre à chacun de retravailler ses muscles et son cardio tout en respectant ses possibilités. N'hésitez pas à vous inscrire dès à présent ! Reprise des cours après le Défi Sport ! (Une bonne préparation n'est-ce pas !)

Rejoignez-nous au plus près de chez vous ! Un cours d'essai pour les nouveaux !

Pour tous renseignements et pré-inscriptions merci de nous contacter :

par mail : [gvlaplume@laposte.net](mailto:gvlaplume@laposte.net)

ou par téléphone **la Présidente : Alexandra JANNETAUD** : 06 80 02 82 08

ou Marie-Hélène GATTI : 06 34 67 14 07

# Du côté des associations communales

## LES BÉNÉVOLES DE L'ACPLP TOUJOURS DANS L'ACTION...

Un grand chantier a débuté le 6 novembre 2021 avec la rénovation du lavoir de Plaichac. Les membres bénévoles de l'association sous la houlette de Madame le Maire, de deux adjoints ont démonté la charpente et la couverture et poser des protections en tête de mur ; en prévision d'une toiture neuve. La mairie doit envisager les travaux au calendrier. Ce même jour, du désherbage a été effectué dans le bourg de Plaichac et autour de la fontaine de « la côte des dames ». Le lavoir de Roquemaure attend la reconstruction de la fontaine.

Les périodes d'arrêt pour pandémie ont retardés ces travaux mais l'équipe va remédier à ce retard.

Lors de la sortie annuelle du 4 septembre 2021, une quinzaine d'adhérents se sont rendus à l'abbaye des arts de la table à Belleperche afin de visiter l'exposition de faïences Laplume Moncaut. Cette magnifique exposition a mis en valeur nos faïences et a révélé aux habitants de Laplume un patrimoine rural existant mais méconnu. Notre repas annuel est prévu le 9 juillet 2022 place de la halle afin de récolter des fonds pour la suite des travaux à venir. Pour 2022, les JEP nous amènerons en visite à l'église de Mourens à Sainte Colombe le 18 septembre.

## L'atelier du petit point de croix

L'expo-salon de l'Atelier Le Petit Point de Croix s'est tenu au Foyer Rural les 23 et 24 avril derniers. Un grand merci à Madame Le Maire pour le prêt de la salle et le soutien logistique .

Avec 6 exposants présents, l'exposition a connu un franc succès avec pas moins de 300 visiteurs. Le public a été conquis par les ouvrages réalisés et ravi de pouvoir déguster les galettes et crêpes de Mathilde. L'Atelier est de nouveau dans les starting-blocks et commence déjà à préparer la future exposition.



## Connaître et Protéger la Nature - Cultivons une Terre Vivante (C.P.N.-C.T.V.)

L'Association CTV permet aux particuliers et professionnels de venir déposer leurs déchets verts (branchages, taille de haies, peu ou pas de résineux) sur rendez-vous la 1<sup>o</sup> fois : Contacter Stéphane Gatti au : **06 20 31 49 81**. Ces déchets verts sont ensuite broyés pour créer du bio-fibre accessible aux adhérents de l'association afin de les apporter dans leur jardin, ou leur plantation d'arbres...Du broyat fraîchement broyé attend les adhérents.

Des infos sur les légumes et fraises produits en bio en agroforesterie pennavienne? Contactez notre adhérent producteur au 06.32.39.74.31.



### Bokashine : plaquette système



Le projet BOKASHINE : récupérer les déchets organiques de cuisine des réfectoires scolaires afin de les valoriser en les réorientant pour devenir des éléments nutritifs pour les sols agricoles. Pour qu'un déchet de cuisine et de table (DCT) devienne un complément carboné des terres agricoles afin d'en augmenter l'humus. Pour avoir informations et détails de cette opération : connectez-vous sur le site de finance participative de « J'ADOpte UN PROJET » et rechercher « BOKASHINE ». Vous y trouverez une vidéo explicative. Pour plus de renseignements merci de contacter Marie-Hélène Gatti : 06 34 67 14 07.

# Du côté des associations communales

## La Plume du poète

Les 30 et 31 mars derniers, les comédiens de Laplume du poète ont présenté leur spectacle " Chez Bruno" dans le cadre d'une soirée repas-spectacle de "Laplume Animation". Les deux représentations ont été couronnées de succès: la première, le samedi, avec repas la seconde, le dimanche en matinée, ont été appréciées. Une belle expérience qui pourrait se reproduire. Le prochain spectacle est en préparation. La date et le lieu restent à définir.



## CHASSE COMMUNALE - LES AGASSATS

En cette année 2021/2022, la pandémie, les cambriolages et maintenant une guerre où deux pays font basculer toute une planète, le monde est fou !

Cependant les Agassats ont livré à la nature 170 oiseaux de chasse qu'elle nous a rendus. Le plan de chasse "chevreuils" a été réalisé avec les chasseurs et ceux des communes voisines. Les sangliers ont été prélevés deux fois : une fois par les Agassats et l'autre par un cambrioleur bien informé !

Nous avons remis les congélateurs chez nos adhérents et nous nous sommes équipés d'une alarme ! La sécurité n'a pas de prix !

La pandémie a changé nos habitudes.

Concernant les festivités :

Au mois de juin 2021, il y a eu un feu de la st Jean où un orage nous a surpris.

Cette année 2022, nous renouvelons cette soirée le 25 juin avec musique, grillades, feu de st Jean et bonne humeur.

Les travaux du Foyer Rural étant retardés, le repas du mois de novembre sera certainement possible.

Nous participerons aussi au Marché de Noël.

Actuellement en mai et juin nous régulons les ESOD (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts) pour préserver les cultures des agriculteurs de notre commune.

Passez un bel été !

Les Agassats by JF TUO



## CONCILIEUR DE JUSTICE

Tous les 1ers mardis du mois, nous accueillons un concilialeur de justice dans les locaux de la mairie.

Pour prendre rendez-vous, appelez le secrétariat au 05 53 95 10 16.

# Agenda

## Juin

**DIMANCHE 12 JUIN** : Repas de l'amitié à partir de 12h00 au Foyer Rural, organisé par l'Association Loisirs Amitié

**SAMEDI 25 JUIN** : Fête de la St Jean à la salle des Sports, organisée par l'Amicale des Chasseurs

**DIMANCHE 26 JUIN** : Eco-rando départ de la salle des Sports, départ 9h00

**SAMEDI 2 JUILLET** - Fête des Remparts  
Marché gourmand à partir de 19h00 au boulevard des Remparts, animé par les « Polissons de la chanson », suivi d'un feu d'artifice à 22h30 aux remparts

## Juillet

**SAMEDI 9 JUILLET** : Repas du patrimoine à partir de 19h30 place de la Halle, derrière le Foyer rural, organisé par l'Association ACCPL

**SAMEDI 16 JUILLET** : Fête de la musique organisée par l'Amicale des Pompiers

**A PARTIR DU MERCREDI 13 JUILLET ET JUSQU'AU MERCREDI 31 AOÛT**

Balade Pennaviennaise guidée tous les MERCREDIS - Départ à 10h00 devant le local de Laplume Animations (anciennement Syndicat d'Initiative)

Renseignements au 06.89.72.22.70 – Mme ROBIN Martine

**SAMEDI 23 JUILLET** : Sardinade à partir de 19h30 place de la Halle, derrière le Foyer rural, organisée par l'Association de la BOULE LÉGÈRE

## Août

**DU SAMEDI 20 AOÛT AU DIMANCHE 28 AOÛT** : Expo Peinture au Foyer Rural, organisée par Laplume Animations  
**Samedi 20 août** : Vernissage Expo peinture, au Foyer Rural

**DIMANCHE 21 AOÛT** : Vide grenier, organisé par Laplume Animations Tourisme

**JEUDI 25 AOÛT** : Cinéma en plein air – Projection du film « Donne-moi des ailes » de Nicolas Vannier, à 22h00 au lieu-dit « Perrin », pique-nique sorti du sac en préambule.

**SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 AOÛT** - Fête du Village organisée par l'Association du Foyer rural

**Samedi 27 août** : Concours de Pétanque à 14h00, place du Château d'eau, **Marché Gourmand** à partir de 19h30, place du Château d'eau, animation UFunk

**Dimanche 28 août** : Vide dressing dans la Grande Rue de 9h00 à 17h00, **messe de la St Barthélémy** animée par les cors de chasse, **apéritif** offert par la mairie, **repas, animation**

## Septembre

**SAMEDI 3 SEPTEMBRE** : Grillades à 12h00 au Foyer rural, organisées par la FNACA

**SAMEDI 10 SEPTEMBRE**: Défi Sport à partir de 8h30, à la Salle des Sports

# Etat civil

## Naissances

BERNADET Jeanne	21/11/2021
DUALE Lisa	25/11/2021
LABADIE Léo	07/04/2022
AZZOUZ Mathéo	27/04/2022



AZZOUZ Mathéo



DUALE Lisa

## Décès

GIRODEAU René	21/12/2021
MARANGÉ Patrick	29/12/2021
AVI Jean-Claude	07/01/2022
HASLAY Claudette	07/06/2022

Samedi  
**2**  
**juillet**



# Fête des remparts

## **LAPLUME**

**À partir de 19h**



Laplume  
SOMMET DU BRULHOIS

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

**MARCHE GOURMAND**

**ANIMATION**

« LES POLISSONS DE LA CHANSON »

**22H30**

**FEU D'ARTIFICE**  
SUR LES REMPARTS